



## **LES 10 PROPOSITIONS DE FRANCE ALZHEIMER POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES MALADES ET DE LEURS FAMILLES**

1. Faire de la maladie d'Alzheimer une priorité de santé publique et y affecter des financements spécifiques.
2. Diminuer le restant à charge des malades et des familles, pour les actes médico-sociaux.
3. Supprimer le cloisonnement entre le sanitaire et le médico-social, qui en France provoque la discrimination par l'âge et par la maladie.
4. Ouvrir le champ de la prise en charge aux professions utiles à l'amélioration de la qualité de vie du malade et de sa famille.
5. Augmenter le ratio d'un personnel dédié et formé à la prise en soin du malade Alzheimer.
6. Assurer l'égalité de l'accès aux soins et aux aides de proximité sur l'ensemble du territoire français : consultations mémoire, accueils thérapeutiques de jour autonomes.
7. Reconnaître aux aidants familiaux le service qu'ils rendent à la société, en leur accordant des droits et des soutiens spécifiques (soutien psychologique, droit au congé d'accompagnement).
8. Trouver des réponses aux difficultés particulières des malades jeunes (défaut de structures adaptées, conséquences familiales spécifiques, incidences sur les ressources).
9. Augmenter les moyens publics octroyés aux recherches spécifiques sur la maladie d'Alzheimer (médicale et en sciences sociales).
10. Prendre en considération et défendre la « Déclaration de Paris » présentée par Europe Alzheimer le 6 juin 2006